



# Rapport d'activités 2024-25

# Table des matières

Mot de la Présidente .....	3
Nos participant-e-s et leurs familles.....	4
<b>Des situations nécessitant un accompagnement spécifique .....</b>	<b>4</b>
<b>L'accueil de personnes dites « ETSP ».....</b>	<b>5</b>
Nos prestations et activités .....	6
<b>Accueil et soutien psychosocial.....</b>	<b>6</b>
<b>Formation de base en français .....</b>	<b>7</b>
<b>Jardin d'enfants et soutien à la parentalité .....</b>	<b>8</b>
<b>Activités décloisonnées et vacances scolaires .....</b>	<b>9</b>
Évaluation et qualité.....	11
<b>Impact en chiffres .....</b>	<b>11</b>
<b>Participation.....</b>	<b>11</b>
<b>Questionnaire de satisfaction .....</b>	<b>11</b>
Partenariats et financements .....	12
Perspectives.....	13
Organigramme.....	13

## Mot de la Présidente

Notre association s'est donné pour mission d'accompagner les personnes les plus vulnérables parmi les personnes issues de la migration résidant à Genève. Des parents et leurs enfants caractérisés par des problématiques de santé, des traumatismes liés au parcours migratoire, ou par un faible niveau d'éducation et d'accès aux travail qui les isole... Incapables de profiter des structures ordinaires prévues pour l'intégration, ces personnes ont besoin d'un accompagnement spécifique, rapproché et global, pour pouvoir reprendre un peu de contrôle sur leur vie.

Ce mandat auprès des plus fragiles a été confirmé par le **contrat de prestations signé avec la Coordination Santé Sociale de l'Hospice Général qui a été largement étendu en 2024**. Un nombre important de familles que nous accueillons sont référées dans ce cadre, et peuvent ainsi bénéficier de notre approche holistique, profitant d'un soutien psycho-social et un appui à la parentalité intensifs, en plus de cours de français adaptés à leurs besoins, y compris grâce à un accueil pour les enfants.

Prestation fondamentale pour favoriser la socialisation des enfants avant l'entrée à l'école, notre **jardin d'enfant a pu intégrer le réseau des crèches de la Ville de Genève** au terme d'intenses échanges menés en 2024, grâce à l'engagement et à la vision commune de l'ensemble des protagonistes – le Service de la petite enfance de la Ville de Genève, le comité et la direction du Secteur Servette, le comité et le pôle parentalité de COS, que je profite de remercier chaleureusement ici.

Le renouvellement de la **certification eduQua** pour la période 2025–2028 atteste également du professionnalisme du pôle formation et de la pertinence de notre dispositif. L'auditeur a notamment souligné la qualité du dossier présenté et notre connaissance fine du public accompagné.

Nous sommes fiers du travail accompli jusque-là, et **reconnaissants de la confiance accordée par nos bailleurs privés et publics aujourd'hui**.

Confrontés à la précarisation qui ne fait qu'augmenter, dans un contexte mondial toujours plus chaotique, ces succès nous font du bien. Ils nous permettent de rester motivés à construire une société plus inclusive malgré l'ampleur des défis à relever.

Sarah Lachat

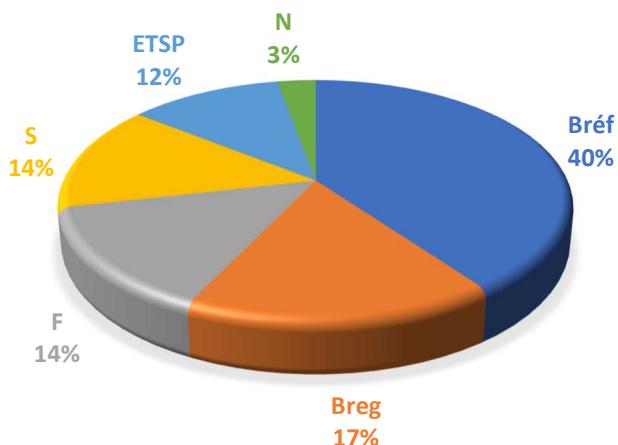
## Nos participant-e-s et leurs familles

Cette année, nous avons renforcé nos liens avec le service Coordination Santé Social de l'Hospice Général qui travaille avec la frange la plus fragilisée des personnes migrantes. Dès lors, nous pouvons dire que nous atteignons véritablement le cœur de notre mission, augmentant encore la part des participant.e.s particulièrement vulnérables par rapport à l'ensemble des personnes migrantes que nous accueillons. Notre approche systémique n'en est que plus importante et pertinente.

Comme la plupart des structures offrant un accompagnement aux familles vulnérables, COS fait face à **une liste d'attente d'une vingtaine de familles chaque semestre**.

### 57 familles dont 29 enfants ont été accueillis à COS en 2024

- Familles monoparentales ou couples avec enfants en bas âge
- Familles fragilisées qui ne peuvent profiter des mesures d'intégration ordinaires
- Parent-s dont les enfants présentent des besoins spécifiques
- Adultes en situation précaire avec un état psychique fragilisé
- Migrants tout type de permis



B reg : permis B par regroupement familial  
B réf : permis B ayant le statut de réfugié  
F : personnes admises à titre provisoire  
S : ressortissant d'Ukraine  
ETSP : étrangers sans permis mais reconnu par l'HG (cf p.5)  
N : Personnes en attente de permis

### Des situations nécessitant un accompagnement spécifique

Les fragilités des personnes accueillies se situent à différents niveaux : **isolement des parents, traumatismes liés à la situation dans le pays d'origine ou durant le parcours migratoire, peu d'accès au marché du travail, situation de violence domestique, personnes victime de traite d'être humain, incapacité à comprendre les codes et les attentes de la société d'accueil par manque de relais.**

Ces situations entraînent énormément d'anxiété et peuvent s'accompagner d'états dépressifs ou insomniques, voire de décompensation. Elles **compliquent la formation de base, dont l'apprentissage du français**. Des difficultés qui ont évidemment également des **grandes répercussions sur les enfants**, avec un manque de stimulation de la part des parents qui **peut entraîner des retards de développement chez les enfants**, que ce soit au niveau du langage, au niveau moteur ou dans les aptitudes relationnelles.

**Par une approche holistique et par la recherche de solutions spécifiques, nous accompagnons les participant-e-s dans une démarche de reprise de contrôle de leur vie, de revalorisation et de renforcement des compétences et tentons de briser le cercle vicieux qui maintient ces familles dans la difficulté.**

## L'accueil de personnes dites « ETSP »

**Durant les deux semestres de l'année scolaire 2024-2025, nous avons accueilli des personnes ayant un statut, dit « ETSP »** (étrangers sans permis), qui sont en attente de permis à l'OCPM (Office Cantonal de la Population et des Migrations). Ces personnes sont suivies par l'Hospice Général, sont d'origine européenne comme extra-européennes. Elles disposent des mêmes droits que les personnes au bénéfice du permis N, mais elles n'ont pas déposé une demande de permis dans le cadre de l'asile.

Dans les faits, comme la plupart de nos participant-e-s, les personnes « ETSP » accueillies à COS ont été référencées par les services de santé au sens large (santé mentale, besoins spécifiques des enfants ou santé physique). Elles sont victimes de la traite d'être humain ou de violences domestiques.

Ne réunissant pas les conditions pour déposer de demande de protection (statut F ou B réfugié), la seule façon d'obtenir un statut reconnu en Suisse pour ces personnes passe par l'obtention d'un contrat de travail. Toutefois, la démarche est largement entravée par leur statut. Elles se retrouvent ainsi au cœur des contradictions de notre système. L'accueil de ces personnes à COS implique donc une attention particulière et un important travail de réseau, que ce soit avec l'Hospice Général, les associations juridiques et les services de santé.

### Madame J est d'origine nigériane

Victime de traite humaine, elle est adressée à COS à la fois pour ses besoins en termes d'apprentissage de français et de garde pour son deuxième enfant. Elle est en attente d'un permis et, au vu des problèmes de santé de sa fille aînée, est prise en charge par le service ETSP de l'Hospice Général.

Madame J a été très peu scolarisée dans son pays d'origine. Sa fille présente des problèmes de santé physique et un léger retard dans ses apprentissages scolaires. Lors de son passage par l'Italie, elle déplore le fait que sa fille n'a pas pu être prise en charge. Elle en ressent une grande culpabilité. A COS, elle apprend à reprendre confiance en elle, en ses capacités, à sa possibilité de s'exprimer et de faire valoir ses droits. Nous organisons différentes réunions de réseau pour que Madame J puisse comprendre le rôle de chacun et se faire entendre des différents acteurs. Malgré l'absence de réponse par rapport à son statut, Madame J quitte COS avec l'assurance du soutien des différents partenaires qui seront particulièrement sensibles à la fragilité de sa situation et à son



# Nos prestations et activités

## Accueil et soutien psychosocial

L'action du pôle social se décline autour de trois axes :

- Soutien et suivi administratif dans différentes démarches administratives et financières (factures, poursuites, demandes de places en crèche, restaurant scolaire, parascolaire, assurances maladies, information sur l'école, information et orientation vers les milieux de la santé, de la formation, de l'insertion professionnelle, etc.).
- Information quant aux attentes éducatives et sociétales du pays d'accueil, aux questions concernant l'asile, aux permis de séjour, à une orientation vers les spécialistes au sein du réseau genevois en fonction des besoins spécifiques.
- Soutien pour une meilleure articulation du réseau et explicitation du rôle de chacun des acteurs

Pour ce faire, différentes actions sont mises en place : ateliers collectifs, entretiens individuels, moments informels en groupe de recherche de solution.

Par ailleurs, si la plupart du temps les participant-e-s recourent à nos ressources de façon volontaire, l'équipe a également développé des grilles d'observation fines et des moments d'échanges transdisciplinaires. Cela permet de détecter les difficultés que traversent les participant-e-s et de leur proposer du soutien et des moments d'échange pour y faire face.

Enfin, pour assurer un travail aussi systémique que possible, nous collaborons avec l'ensemble des partenaires qui suivent le ou la participant-e. Un travail de réseau, de coordination et d'explicitation du rôle et de la place de chacun, permet dans la plupart des cas de débloquer des situations complexes et de lever des freins.



**Monsieur M.** est arrivé à Genève en 2016. Peu à peu, son épouse et ses quatre enfants se sont intégrés à la société genevoise. Monsieur M. a suivi plusieurs cours de français sans toutefois progresser, ce qui a lentement affecté sa santé mentale.

Il intègre ensuite notre programme en renforcement de l'écrit, une classe adaptée à ses besoins en termes d'apprentissage. En parallèle, il bénéficie d'un accompagnement sur mesure qui lui permet d'accéder à une activité socio-professionnelle compatible avec ses difficultés linguistiques et son désir de formation.

Le suivi psycho-social et la formation de base ont favorisé son autonomie et renforcé son implication, lui permettant de devenir acteur de ses choix, de visualiser ses options et de construire son projet dans une démarche réaliste et cohérente avec les conditions sous-jacentes.

## Formation de base en français

### Une offre différenciée pour répondre aux besoins spécifiques

L'apprentissage du français demeure au cœur du dispositif de COS, en tant que condition essentielle de l'intégration sociale et professionnelle. En 2024-2025, **963 heures de formation** ont été dispensées.

Contrairement à l'organisation habituelle qui prévoit des groupes de niveaux différents, cette année trois cours de **Formation de base 1 (FdB1)** ont été proposés, correspondant tous au niveau A1 du CECRL, et différenciés selon des compétences spécifiques à acquérir :

- **renforcer l'écriture** (FdB1-RE) pour poursuivre l'apprentissage du français en autonomie dans un cours FLE ;
- **débuter dans une langue étrangère** (FdB1-Débutant) pour comprendre des messages simples et établir un contact social élémentaire ;
- **avancer dans une langue étrangère** (FdB1-Avancé) pour développer et stabiliser les compétences communicatives de base.

### Une approche centrée sur les apprenant-e-s

À COS, chaque apprenant-e est différent-e et **chaque situation d'apprentissage est spécifique**. De semestre en semestre, nous proposons un enseignement adapté aux capacités de chaque participante, tout en veillant à la dynamique collective de cette expérience de formation.

Lors des premières séances, **les besoins en français sont identifiés et « traduits » en objectifs spécifiques d'apprentissage**. Cette démarche permet de concevoir des programmes à la fois cohérents et adaptés à la réalité de chacun – réalité façonnée par l'expérience de formation dans le pays d'origine, le parcours migratoire et le quotidien dans le pays d'accueil.

### L'appropriation par la pratique

Nous visons l'appropriation du français par **la pratique quotidienne**, en mobilisant à la fois les compétences linguistiques (écouter, parler, lire et écrire) et les compétences transversales (estime de soi, capacités de transfert et d'auto-évaluation) **pour apprendre en autonomie**, à COS et en dehors de COS. Chaque participant-e est encouragé-e à prendre sa place dans son processus de formation. Les formatrices veillent à ce que **l'appropriation des savoirs rime avec le transfert des compétences** dans la réalité personnelle, familiale, sociale et/ou professionnelle de chaque personne.

### L'annualisation des contenus

Puisque la stabilisation des groupes est parfois lente, le semestre s'avère court pour que la co-construction des objectifs, des stratégies et des contenus puisse se déployer et que le transfert des compétences soit observable. Ainsi, l'année 2024-2025 marque la phase pilote du projet **d'annualisation des contenus de formation**. L'évaluation de cette phase pilote sera effectuée dans le semestre d'automne 2025 et permettra de dire si ce fonctionnement sera maintenu ou nécessitera encore des adaptations.

### Le développement du réseau et la reconnaissance

En juin 2024, **COS a rejoint la CRFBA**, faîtière romande des associations actives dans le domaine de la formation de base des adultes. Cette adhésion ouvre la voie à de nouveaux échanges de pratiques et à un renforcement du lien interinstitutionnel.

Le **renouvellement de la certification eduQua pour la période 2025–2028** atteste du professionnalisme du pôle formation et de la pertinence de notre dispositif. L'auditeur a notamment souligné la qualité du dossier présenté et notre connaissance fine du public accompagné.



### Monsieur A est d'origine kurde d'Iraq

Il a perdu son travail dans un restaurant pendant le COVID et a eu un enfant peu après. Adressé à l'origine par l'Hospice Général, il n'a plus d'assistant social rapidement après son entrée à COS. En situation d'analphabétisme par manque de pratique, il n'est pas autonome dans ses démarches administratives.

M. A bénéficie donc pleinement de l'ensemble des trois prestations de COS puisqu'il peut suivre des cours de français pendant que sa fille est accueillie au jardin d'enfants et bénéficie de l'appui de l'un de nos intervenants sociaux pour ses démarches en complément du suivi plus générique assuré par l'Hospice Général.

A la fin des trois sessions, il retrouve un emploi dans la restauration et nous dit tout heureux : « Maintenant, je peux lire les commandes des clients et les transmettre ! »

## Jardin d'enfants et soutien à la parentalité

Cette année, un travail de réflexion et de mise en valeur des processus a été mené tout au long de l'année par les professionnel-le-s du pôle parentalité en collaboration avec le comité de l'association.

En janvier 2025, le pôle parentalité a intégré le secteur Petite Enfance de la Servette. Cette collaboration lui permet d'enrichir son fonctionnement et de s'intégrer dans un groupe de professionnels de la petite enfance. Cette intégration a également permis au jardin d'enfants de COS d'obtenir de nouveau l'agrément du SASAJ.

COS représente en général le premier lieu de séparation mère-enfant, qui s'avère souvent compliquée pour des personnes fragilisées comme celles que nous accueillons. L'écoute et l'accompagnement spécifiques des mamans et des enfants sont donc au cœur de cette période d'adaptation.

L'accueil spécifique proposé au Jardin d'enfants de COS joue ainsi un rôle important dans la socialisation des enfants et facilite ainsi l'entrée à l'école ou le passage vers une crèche ordinaire.

Par ailleurs, COS est reconnu comme un lieu inclusif pour parents avec des enfants d'âge préscolaire nécessitant une prise en charge particulière. Ainsi, sur les 27 enfants accueillis pour l'année scolaire 2024-2025, la majorité présentait des retards au niveau de la communication et sept d'entre eux des retards au niveau du développement (trouble de la concentration, difficulté dans l'expression, la gestion des émotions, trouble du développement cognitif).

Ces retards sont principalement explicable par le parcours traumatisant des familles, l'isolement social, la précarité, et l'insécurité liée au statut. Ces retards sont parfois repérés et pris en charge par le réseau de santé, ou découvert à COS, qui oriente ensuite ces enfants vers le réseau.

COS offre donc une structure stable, de référence, qui permet d'entamer un premier travail de fonds avec les parents et les enfants, et contribue à structurer les familles accueillies. Grâce à la collaboration avec le réseau petite enfance genevois (Guidance infantile, SPMI, SEI, AEMO, OMP...), le dialogue peut se nouer entre les familles et les différentes structures impliquées dans le suivi de l'enfant.

Dès son arrivée au COS, **Madame W** exprime qu'elle a entrepris un long parcours dans l'objectif de travailler. Elle bénéficie d'un accompagnement sur trois plans et se montre déterminée : son souhait est d'entamer une formation professionnelle. Un stage d'un mois lui permet de réaliser que son niveau scolaire constitue le principal obstacle, ce qui conduit à réorienter son projet vers une formation plus adaptée. Par ailleurs, la nécessité d'une solution de garde pour ses enfants rend indispensable un travail de coordination.

Grâce à l'accompagnement mis en place, Madame W. a pu concrétiser son projet dans un délai restreint et établir les liens nécessaires entre les différents acteurs impliqués.



## Activités décloisonnées et vacances scolaires

Comme chaque année, nous avons organisé diverses activités décloisonnées pendant les semaines de cours sur les jeudis après-midi et des activités socio-culturelles pendant les vacances. Elaborées et organisées de manière transversale par l'équipe de COS en dehors des horaires habituels de cours et de jardin d'enfants, ces activités sont proposées à tous les participant-e-s de manière facultative mais sur inscription, et sont ouvertes à l'ensemble de la famille, y compris les membres qui ne fréquentent pas COS habituellement (fratrie, conjoint).

**Les sessions organisées les jeudis après-midi ont pour objectif principal d'offrir aux participant-e-s un temps précieux de répit parental** puisque les enfants sont pris en charge au sein du jardin d'enfants.

Cette année, 23 sessions ont été organisées les jeudis après-midi, avec des ateliers informatiques, ateliers d'insertion professionnelle, des ateliers d'expression créative. Nous avons également continué à développer des ateliers interculturels animés par des participant-e-s avec deux ateliers cuisine et un atelier beauté (henné). Un partenariat a été mis en place avec l'association « Espace femmes » située trois étages au-dessus de COS pour proposer des ateliers yoga à nos participant-e-s : Espace femmes met à disposition l'enseignante et les locaux. Des échanges avec les participantes d'une autre association du quartier ont aussi pu avoir lieu.

Ces moments ont permis de:

- Favoriser le bien-être psychique et physique des adultes
- Favoriser les liens sociaux entre participant-e-s
- Valoriser les ressources personnelles et les compétences individuelles de chaque participant.e
- S'accorder un temps de plaisir et de partage
- Partager des connaissances, enrichissement interpersonnel

**Les sessions décloisonnées organisées durant les vacances scolaires ou ponctuellement lors de sortie visent quant à elles à favoriser une rencontre et des échanges plus informels entre les participant-e-s mais aussi entre les participant-e-s et l'équipe de COS. Ouvertes aux membres de la famille qui ne fréquentent pas COS habituellement, elles permettent aussi de mieux connaître et comprendre la situation des familles et les interactions entre les membres tout en prenant du bon temps.**

De nombreuses activités ont ainsi été organisées durant les vacances scolaires de février et d'avril (1 semaine) puis durant les vacances d'été (2 semaines en juillet). Durant l'année scolaire, nous avons également organisé une sortie à la Maison de la créativité, une sortie à la bibliothèque interculturelle, ainsi qu'une soirée fondue aux Bains des Pâquis. Ces activités ont permis à chacun de :

- Sortir de l'isolement
- Partager un temps de plaisir parents-enfants autour d'une activité.
- Découvrir des lieux ressources où ils pourront emmener leurs enfants
- Interagir avec les familles dans un environnement plus ouvert que celui de COS
- Observer les liens parents-enfants pour soutenir la parentalité
- Garder un lien avec les participants pendant que d'autres structures du réseau sont fermées
- Favoriser le bien-être des participant-e-s, le vivre ensemble et la participation
- Et bien sûr... pratiquer le français dans une atmosphère détendue!

Chaque activité du jeudi a réuni entre 2 et 10 adultes et de 2 à 9 enfants de 15 mois à 4 ans.  
Les activités pendant les vacances ont réuni entre 3 et 9 adultes et au maximum 9 enfants

Lundi 24 février	Mardi 25 février	Vendredi 28 février	Lundi 28 avril	Mardi 29 avril	Vendredi 2mai
<b>Musique Érythréen avec Mengistab</b> 	<b>Ludothèque</b> 	<b>Balade à la neige</b> St-Cergue en train Accès en poussette 	<b>Activité chanson avec la crèche</b> partage d'un goûter 	<b>Bois de la Bâtie</b> 	<b>Jardin botanique</b> 

## Activités juillet 2025

Vendredi 4 juillet	<a href="#">Maison de la Créativité</a>
Vendredi 11 juillet	<a href="#">Musique à petits pas</a>
Lundi 14 juillet	<a href="#">Sortie au Bioparc</a>
Mardi 15 juillet	<a href="#">Français au parc</a>
Mercredi 16 juillet	<a href="#">Activités parents/enfants-Baby plage</a>
Lundi 21 juillet	<a href="#">Ludobus</a>
Vendredi 24 juillet	<a href="#">Les Chapiteaux Enchantés</a>



# Évaluation et qualité

## Impact en chiffres



**1060**

Heures d'accompagnement  
psycho-social



**963**

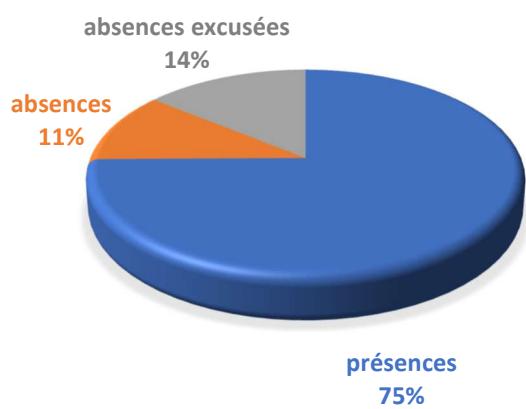
Heures de formation  
de base



**1089**

Heures d'accueil au  
jardin d'enfants et de  
soutien à la parentalité

## Participation



Le taux de présence ainsi que le ratio entre absences excusées et non excusées se sont encore améliorés cette année grâce à l'implication et l'accompagnement spécifique de l'équipe du pôle formation.

Le taux d'absentéisme s'explique par le fait que les personnes accueillies à COS sont en grande partie isolées et fragilisées. Dans le système suisse de prise en charge, cela rime souvent avec une multiplicité d'acteurs accompagnant la famille à des niveaux différents, et donc de nombreux rendez-vous qui parfois se chevauchent. Toutefois, l'approche holistique et la collaboration inter-pôles propres à COS, permettent d'éviter le décrochage et d'harmoniser les liens avec le réseau en établissant des priorités pour aider les familles à mieux gérer ces nombreux rendez-vous.

## Questionnaire de satisfaction

Dans le cadre de l'évaluation de nos prestations auprès des participant-e-s, le questionnaire de satisfaction « Mon expérience à COS » a été entièrement repensé : contenu, format et modalités de réponse ont été revus. Les différentes sections ont été revisitées en équipe et la version finale, adoptée en juin 2024, a été établie en collaboration avec deux des interprètes les plus engagées avec la cause défendue par COS. Grâce à cet outil, si des pistes d'amélioration sont suggérées, elles sont prises en compte dans la programmation des cours, l'approche de la parentalité et le suivi psycho-social. Les suggestions recueillies peuvent également conduire à une redéfinition des priorités dans nos interventions futures.

## Partenariats et financements

L'année scolaire 2024- 2025 est l'année de la pérennisation de nos activités, grâce à une part plus importante de financements publics.

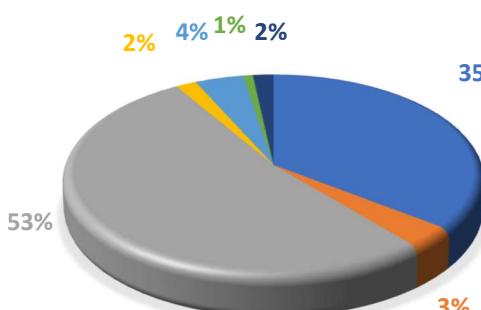
En effet, outre un bilan très positif avec la Coordination Santé Sociale de l'Hospice Général, nous avons pu concrétiser le rattachement de notre Jardin d'enfants au secteur Servette de la Ville de Genève. Ce contrat nous a permis d'obtenir la reconnaissance en tant que lieu d'accueil petite enfance par le canton (SASAJ) et de revaloriser les salaires des employé-e-s du pôle parentalité par l'application de la CCT.

Cette adaptation suscite néanmoins un questionnement important en interne pour assurer l'équité de traitement entre les employé-e-s de l'association. Il s'agit donc de trouver les moyens d'intégrer les CCT pour les autres pôles aussi. Nous avons pu bénéficier d'une séance commune entre la Ville de Genève, l'Hospice Général et notre comité pour débattre de cette question. Nous remercions infiniment ces deux partenaires pour leur disponibilité et la qualité des échanges.

Grâce aux Conventions signées avec ces deux institutions, nous avons atteint l'objectif fixé de 60% de financements publics et parapublics et 40% des financements privés. Nous remercions les partenaires de la première pour avoir cru en nous, et pour leur soutien encore renouvelé dans cette formidable aventure.

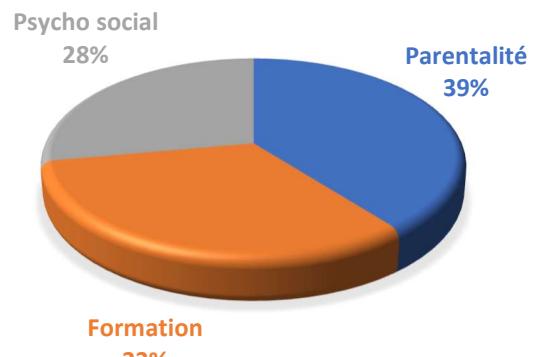
Parallèlement, nous avons également rélargi notre participation dans différents réseaux de professionnels : après avoir rejoint la CRFBA (coordination romande pour la formation de base des adultes), nous avons également rejoint le CAPAS (collectif d'associations pour l'action sociale). Nous nous réjouissons d'être intégré-e-s dans ce collectif si central et dynamique à Genève.

**Sources de financement**



- Don institutions privées
- Dons Privés
- Prestations (CAF, AIS, BIC, HG)
- Soutien des communes
- subvention cantonales
- participation des participant-e-s

**Dépenses par pôle**



**BUDGET TOTAL 2024 : 720'000 CHF**

NB: Les partenaires institutionnels financent les activités en accordant des forfaits par participant-e-s et par prestation chaque semestre. Les financements d'institutions privées, les dons individuels et les financements des communes peuvent en revanche être alloués indifféremment selon les besoins.

## Perspectives

Au vu du succès de nos activités, tant auprès des bénéficiaires que de nos partenaires, et grâce aux financements pérennisés, nous avons complété notre équipe dès la rentrée septembre 2025 avec l'engagement d'une psychomotricienne à 20% au sein du pôle parentalité, et l'augmentation du temps de travail de la psychologue qui passera de 30 à 50%.

Sachant qu'il y a une liste d'attente permanente pour l'inscription à COS depuis près de 3 ans, nous envisageons également d'accroître notre capacité d'accueil avec l'ouverture d'un cours de français supplémentaire. Plusieurs pistes de financement sont envisagées pour cela. Un-e formateur-trice et un intervenant-e social-e supplémentaires devront être engagés. Le projet est à l'étude et pourrait se concrétiser à l'horizon 2027.



## Organigramme

**L'association** a été fondée en mai 2017 par un collectif de membres fondateurs (travailleurs sociaux, des formatrices d'adultes, des logopédistes, des enseignant-e-s spécialisé-e-s, des psychologues, des psychiatres et des membres d'organisations internationales).

**Le comité actuel** est constitué de deux membres fondateures: Sarah Lachat (présidente, spécialiste en santé publique et urgentiste chez MSF) et Stéphanie Salvi (éducatrice spécialisée, APMF, FOJ), et deux membres arrivés en 2024, François Fidanza (entrepreneur et spécialiste dans la gestion financière), Isabelle Santarelli (neuro-pédagogue et cheffe de projet).

**Pôle formation** : deux formatrices d'adultes en alphabétisation et FLE, dont une logopédiste

**Pôle parentalité** : une éducatrice de la petite enfance, un assistant socio-éducatif, une psychologue

**Pôle social** : un intervenant social qualifié, un intervenant social en formation, une psychologue

**Pôle coordination** : une coordinatrice, une administratrice

NB : La psychologue partage son temps de travail entre le pôle parentalité et le pôle social. La coordinatrice, assistante sociale de métier, intervient également dans le pôle social.